

Cela ne signifie pas, cependant, que le volume total des emplois déclinera et, en fait, les membres du Comité sont d'avis, en s'appuyant sur le récent rapport du Conseil économique, que, prenant pour acquis une juste coordination des programmes économiques de portée nationale, cela ne doit pas se produire au moins dans un avenir prochain prévisible. Il est bien possible, comme on l'a dit, qu'à la longue on puisse fournir des biens et des services en quantité suffisante pour satisfaire les besoins et l'appétit de l'homme avec un rapport minimum de main-d'œuvre; mais il semble que ce soient les futures générations qui auront à résoudre ce problème. Ce n'est évidemment pas notre situation présente, dans un pays où il reste tant à faire pour répondre aux besoins économiques et sociaux très évidents et alors que les deux tiers de la population du monde manquent des premières nécessités de la vie.

De plus, même en présumant qu'à cause du progrès rapide de l'automatisation on aura moins besoin de main-d'œuvre pour produire des biens, il reste encore un important problème à résoudre. Comment allons-nous partager les loisirs que la nouvelle technologie met à notre disposition? Allons-nous en faire profiter surtout les personnes âgées en abaissant l'âge de la retraite, lorsque la longévité s'accroît, et les chômeurs qu'on exclut du marché du travail? Ou bien serait-il plus sensé de répartir ces avantages entre les personnes de tous âges en réduisant la semaine de travail et en donnant des congés plus généreux, en donnant des congés d'études aux travailleurs, afin qu'ils puissent parfaire leur formation et acquérir de nouvelles connaissances? Le Comité du Sénat appuierait fortement cette seconde solution, ou de toute façon, un mélange des deux qui laisserait les travailleurs, au moment de leur retraite, «vraiment en mesure de choisir de demeurer sur le marché du travail ou de s'en retirer¹⁶».

CHAPITRE 4

Hygiène et soins de santé

Il n'existe pas de moyen qui permette de bien déterminer l'état de santé des vieillards, mais il est manifeste que beaucoup d'entre eux sont en assez bonne santé et demeurent presque aussi actifs dans la vieillesse que lorsqu'ils étaient plus jeunes. Nous savons que l'incidence des maladies aiguës est plus faible après 65 ans qu'à toute autre période antérieure de la vie et sensiblement plus faible que chez les moins de 45 ans, bien que le rétablissement soit plus long chez les vieillards¹.

Les vrais dangers qui menacent la santé, surtout dans la vieillesse, sont les maladies chroniques telles que l'arthrite, le diabète, les maladies du cœur, le cancer et les troubles mentaux, mais il faut noter ici également que le quart des gens atteints d'une maladie chronique ont moins de 45 ans². Il n'en est pas moins manifeste, cependant, que, à mesure que nous atteignons la vieillesse, et il en est

¹⁶ *Conseil canadien du bien-être*, mémoire présenté au Comité spécial du Sénat sur la gérontologie, fascicule n° 6 du compte rendu (7 mai 1964), p. 342.

¹ Statistique de la santé de l'enquête sur la santé nationale aux États-Unis: *Acute Conditions Incidence and Associated Disability*, 1958, Publication du Service de la santé publique des États-Unis, n° 5 B4-B6.

² Commission des maladies chroniques des États-Unis, *Care of the Long Term Patient*, vol. 2, 1956, p. 7.